d'Ontario; depuis lors, l'industrie du bois est en pleine prospérité dans cette province, et l'établissement des moulins américains a causé un développement notable au commerce général, en dehors du commerce de bois lui-même.

QUE FAIRE?

En terminant, qu'on me permette de dire ce qui devrait être fait pour conserver à notre patrie sa richesse nationale. D'abord, défense d'exporter le bois de pulpe ou n'importe quel bois non travaillé; ensuite création de réserves forestières aux sources des rivières, surtout de celles qui peuvent fournir des pouvoirs hydrauliques utilisables; enfin reboisement systématique des terres plus propres à donner des récoltes de bois que des récoltes de céréales. Il ne manque pas dans le pays de vastes étendues de terre qui, étant donnée la valeur économique toujours croissante du bois, paieraient mieux en forêts qu'en lots cultivés.

J'ai cité ici le fait de la pulpe et du papier simplement comme exemple, afin de démontrer l'avantage qu'il y aurait, au point de vue industriel, à empêcher l'exportation du bois de pulpe. Mais la création de cette grande industrie canadienne ne serait, à vrai dire, qu'un incident dans cette politique nationale dont le but principal est la conservation de nos richesses naturelles. Lorsque nos forêts auront été dévastées, nos forces hydrauliques compromises, nos régions agricoles soumises à des alternatives de sécheresse excessive et de pluies torrentielles, nos principales industries actuelles, l'élevage et les produits de laiterie, déclineront nécessairement à leur tour. Alors nos terres si fertiles seront remplacées par des surfaces arides et stériles, tout comme on en trouve en Espagne, en Mésopotamie et en plusieurs endroits des Etats-Unis.

Peu importe l'avantage momentané qu'un petit nombre d'intérêts privés peuvent retirer de l'exportation du bois de pulpe; nous n'avons pas le droit de compromettre pour cela la fortune de nos enfants ou de ruiner notre patrie, car c'est bien là que conduira tôt ou tard la destruction de nos forêts. Celui qui étudiera à tête reposée et sans parti pris l'histoire des forêts dans les autres pays, en arrivera nécessairement à la conclusion, qu'au point de vue matériel, la question forestière est une question de vie ou de mort pour l'avenir du Dominion. Quel est le canadien digne de ce nom qui, afin de jouir pendant sa courte vie d'un revenu grossi de quelques piastres, consentirait à léguer à ses enfants une terre sans valeur ou, du moins, considérablement appauvrie?

APPENDICE

D'après le "Pulp and Paper Magazine," la première fabrique de pulpe au Canada a été ouverte par M. Jackson en août 1800, à Jacques-Cartier, Québec. Elle a fonctionné jusqu'en 1857. La seconde fut érigée à St-André, Québec, en 1803, justement l'année où la machine Foudrinier, qui devait révolutionner la fabrique du papier, fut introduite en Angleterre.